

« BONGRAND EURL »
Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Au capital de 1.500 €
Siège social : 71, rue de Caumartin,
75009 PARIS
829 267 038 R.C.S. PARIS

DECISIONS ORDINAIRES DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2025

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

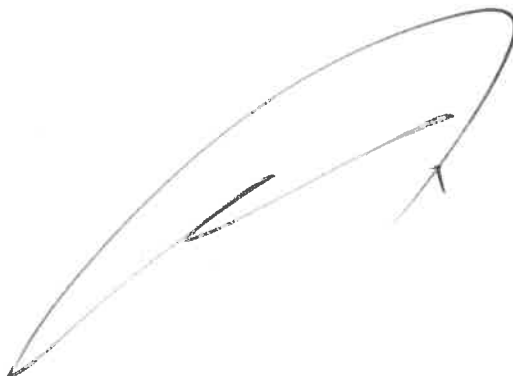
DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 91.926,11 €, en intégralité au poste « Autres réserves », qui sera ainsi porté de 273.721,01 € à 365.647,12 €.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., l'associé unique rappelle qu'il a opté pour son assujettissement à l'impôt sur les sociétés dans l'acte constitutif et qu'aucune distribution de dividendes n'a encore été effectuée, au titre des trois précédents exercices.

Pour copie certifiée conforme,

La Gérance,



Désignation de l'entreprise		EURL BONGRAND		71 Rue Caumartin		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise				75009 PARIS 09			
SIRET		8 2 9 2 6 7 0 3 8 0 0 0 1 8		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31122024	
				Exercice N-1 clos le		31122023	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	1 471 891	042		1 471 891	1 471 891
	Total I (5)	044	1 471 891	048		1 471 891	1 471 891
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068		070			
		072	186 070	074		186 070	132 656
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	1 364	086		1 364	18 149
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	187 434	098		187 434	150 805
	Total général (I + II)	110	1 659 325	112		1 659 325	1 622 696
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 500		1 500	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		150		150	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		273 721		168 295	
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		91 926		105 426	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140		70 090		70 090	
Total I	142		437 387		345 461		
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		891 974		949 800	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		305		3 266	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172		89 417		84 000	
	Comptes courants d'associés	173		240 169		240 169	
	Autres dettes	175		73			
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		1 221 938		1 277 235		
Total général (I + II + III)	180		1 659 325		1 622 696		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		832 235
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	186 070	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Pour Copie
Certifiée Conforme

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: EURL BONGRAND		Exercice N clos le 31122024		Exercice N-1 clos le 31122023		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE										
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210					
	Production vendue { biens services * }	dont export et livraisons	215		214					
		intracommunautaires	217		218					
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222					
	Production immobilisée *				224					
	Subventions d'exploitation reçues			226						
	Autres produits			230						
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			232						
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234						
	Variation de stock (marchandises) *			236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240						
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242		5 267		6 160		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244						
	Rémunérations du personnel *			250						
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252						
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254						
	Dotations aux provisions			256						
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organismes syndicales et professionnelles }	259		262						
		260								
		Total des charges d'exploitation (II)			264		5 267		6 160	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270		(5 267)		(6 160)		
PRODUITS FINANCIERS DIVERS	Produits financiers (III)			280		139 164		154 098		
	Produits exceptionnels (IV)			290						
	Charges financières (V)			294		16 996		17 971		
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI) 300					
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348							
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306		24 976		24 541		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310		91 926		105 426		
	B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		91 926	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318						
	Provisions non déductibles*			322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		24 976				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330						
		écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	(Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999						
		Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997					
Déductions	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986		989		Zone de revitalisation rurales (44, quinquiés)	138			
				991		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	992			
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		344		Investissements et souscriptions outre-mer	993			
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		127		Zone de développement prioritaire (art. 44 septedécies)	993			
						Zone France Ruralités Revitalisation (ZFR)	181			
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346		655		Déduction exceptionnelle - nulle simulateur de conduite	641		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990		
		RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			352		116 902	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356						
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :							360		
	RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			370		116 902	372			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.